53me Année — Nouvelle série — No 63 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 5 AVRIL 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

L'INDO-CHINE

Les affaires d'Indo-Chine font couler beaucoup d'encre et aussi hélas ! du sang. Si les affaires d'Indo-Chine sont au premier plan, l'Union Française préoccupe aussi les sphères gouvernementales.

La presse périodique, en particulier a déjà consacré de nombreux articles sur les affaires coloniales, toute l'Afrique du Nord y a été passée en revue. On en discute aussi dans le public où l'on entend les propos les plus inattendus, on y juge les évènements dans un esprit de politique et non dans un esprit de justice.

Les inquiets, les ane-tout, les jamais contents, se rangent du côté de Ho Chi Minh comme ils se rangeaient autrefois du côté d'Abdel Krim.

Les évènements qui se déroulent là-bas sont la conséquence de l'occupation Japonnaise, avec la complicité des hommes de Vichy, qui ont semé le désordre, la haine de la France et encouragé des ambitions personnelles.

Que l'on songe bien que si la France abandonnait l'Indo-Chine, il y a là-bas des voisins qui auraient vite trouvé le prétexte pour s'y installer en notre lieu et place.

Que l'on songe enfin que, sans ses colonies, la France n'occuperait plus que le quatrième ou cinquième rang parmi les grandes puissances.

L'Indo-Chine, d'une superficie de huit cents kilomètres carrés, comprend : le Cambodge, l'Annam, le Tonkin, le Laos et la Cochinchine, avec une population globale de 20 millions d'habitants.

L'Indo-Chine Française progresse rapidement depuis une quarantaine d'années. Elle produit beaucoup de riz et de poivre, puis du maïs, du thé, du sucre de canne, du café, de l'indigo et du caoutchouc dont nous avons tant besoin.

Les industries, particulièrement celles qui se rattachent à l'alimentation, se développent considérablement.

Des chemins de fer ont été construits. Grâce à ces avantages, le commerce se maintient aux environs d'un million de francs et tend à s'accroître. En somme c'est une belle colonie pleine d'avenir.

Pour faciliter les relations entre les diverses parties de l'Indo-Chine, la France a établi sur les fleuves, dans les cours inférieurs, des services réguliers de navigation, unissant les centres des Deltas. On y a construit un réseau de voies ferrées qui complètent celles qui existaient déjà : ligne Hanoï au Yrm Nom, de Hanoï à Vinh ; ligne Cochinchinoise.

La Cochinchine est reliée au Tonkin par l'Annam, des voies ferrées suivent le cours du Mékong et du Sang-Koï.

Voilà ce que la France a fait en Indo-Chine.

Est-ce à dire que tout y est parfait ? Certes non car les appétits des uns et les ambitions des autres ont provoqué bien des mécontentements.

Le Ministre actuel de la France d'Outre-Mer est un spécialiste des questions coloniales. Lors d'une conversation que nous eûmes avec lui, à l'occasion de la Conférence des Présidents de Fédérations de la Ligue des Droits de l'Homme, qui se tint à Paris, en Février 1939, nous discutâmes du statut des indigènes d'Algérie — question qui nous est familière — nous fûmes frappés du bon sens et de l'esprit de compréhension qui animait M. Marius Moutet.

Nous sommes convaincus qu'il mènera à bonne fin la lourde tâche qui lui incombe.

Rendons un hommage ému à ceux qui luttent et meurent pour la cause française.

Pour le moment la parole est au canon. Attendons !

A. SAURY,
Ancien Président
de la Fédération des B.-Alpes
de la L. D. H.

Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron a eu lieu le Dimanche 23 Mars sous la présidence de Mme Massot-Devèze.

En ouvrant la séance, la Présidente adresse un souvenir ému à la mémoire des membres actifs et honoraires décédés en cours d'année et exprime à leur famille les sentiments de vive sympathie de toute la Société.

De l'exposé qu'elle fait ensuite, il ressort que la situation morale et financière de la Société est des plus satisfaisantes. Elle compte en effet actuellement 120 membres actifs et 106 membres honoraires et possède un capital social de 70.000 francs environ.

Au cours de l'année 1946 elle a payé 350 journées de maladie et deux indemnités de maternité, soit une somme totale de 6.246 francs.

Grâce à son adhésion à la Caisse Interdépartementale de Réassurance Mutualiste, elle couvre également les risques de longue maladie et d'invalidité prématurée. Affiliée, par ailleurs, à la Caisse Autonome Mutualiste des Alpes-Maritimes, tous ses membres pourront jouir d'une retraite, cette Caisse faisant bénéficier les Mutualistes des mêmes avantages et bonifications que les Anciens combattants. Enfin les inscriptions à la Caisse Chirurgicale atteignent à ce jour le nombre de 210.

La Présidente donne lecture de la dernière circulaire de la Caisse Chirurgicale et indique que la cotisation est portée à 200 francs pour la 3e catégorie et à 400 francs pour la 4e, plus la gestion.

Des avantages particuliers ont été prévus pour les Mutualistes Assurés Sociaux qui peuvent couvrir ainsi la totalité du risque chirurgical.

A la demande générale, Mme Massot-Devèze donne alors des explications détaillées sur l'organisation et le fonctionnement de la Sécurité Sociale. Le principe de cette nouvelle loi est bon en soi, dit-elle, mais son organisation par contre, devra être sérieusement modifiée et améliorée pour qu'elle puisse rendre aux Français les services qu'on en attend et dont le principal est de fournir le maximum d'avantages pour le minimum de frais. Or, il ne semble pas, actuellement, que le législateur ait atteint ce but.

La Mutualité complètera les avantages de la Sécurité Sociale et continuera à remplir sa mission bienfaisante avec le véritable esprit de solidarité et de désintéressement qui l'a toujours animée.

Plusieurs demandes d'admission sont ensuite proposées et adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition de la Présidente, l'Assemblée vote la somme de 500 francs pour le monument aux Victimes de la Résistance et du Devoir.

En terminant, Mme Massot-Devèze rend hommage au persévérant dévouement du Conseil d'Administration, remercie l'assistance et rappelle qu'aujourd'hui, plus que jamais, les Mutualistes doivent être animées de l'esprit d'union et pratiquer la véritable solidarité. Elle engage ensuite toutes les sociétaires à intensifier la propagande auprès des jeunes femmes de Sisteron afin qu'elles viennent se grouper de plus en plus nombreuses dans l'Union Mutuelle des Dames qui assure à ses membres des avantages très importants.

∴

AVIS IMPORTANT

Mme Achard, trésorière, 26, Rue Droite, prie instamment les membres qui n'ont pas encore versé leurs cotisations pour 1947 et notamment les adhérentes aux Caisses Chirurgicales et de Réassurance de s'en acquitter sans retard afin de ne pas s'exposer à perdre leurs droits aux prestations.

On peut se présenter chez elle l'après-midi de 14 à 16 heures.

Prière d'apporter les carnets de paiement et les livrets de la Caisse Autonome.

Chronique Musicale

Nous avons laissé notre brève étude sur l'orgue, à l'instant où la transmission électrique lui ouvrait de nouveaux horizons.

Nul, mes chers amis, s'il n'a eu la joie précieuse de s'asseoir aux claviers d'un orgue, à l'ombre de cette émouvante forêt de tuyaux, immense et muette, mais prête, pourtant, sur un seul geste, à frémir de chants d'oiseaux ou de rumeurs d'orage, nul, s'il n'a, de toute son âme déchaîné tour à tour les mille voix de l'orgue ou réuni l'ensemble en un chœur de triomphe, nul, dis-je ne peut connaitre cet incomparable vertige de puissance, récompense suprême de ceux qui, avec modestie et tendresse, servent ce merveilleux instrument.

Mais, très longtemps, la transmission mécanique, en imposant un effort musculaire considérable à l'exécutant, en alourdissant son jeu, lui interdisait certaines régions de la virtuosité. L'électricité, en donnant aux ordres de l'organiste une promptitude presque semblable à celle de la pensée, en le dotant de claviers aussi souples, aussi précis qu'un clavier de piano, permet actuellement à l'artiste les effets les plus ravissants dans le domaine de la légèreté, de la vitesse, du « brillant ».

C'est ce qui explique, chers amis, pourquoi, tout en demeurant fidèle à sa grande mission lithurgique, l'orgue a maintenant sa place dans de nombreuses salles de concert où des virtuoses de toutes nationalités font applaudir une maîtrise qui ne cesse plus de grandir.

Henriette BONTOUX.

CROQUIS

par Jules Mougin

Monsieur berger

Célibataire.

Couche dans la paille.

Sent la pomme, le miel, l'herbe, le suint et la fumée.

Boit dans le creux de sa main.

Les bêtes le suivent parce que c'est lui

Le Secrétaire de Mairie

Dans ma commune le personnage le plus calé, c'est bien le secrétaire de Mairie.

Son brevet supérieur lui permet de sortir indemne de l'avalanche des circulaires.

Il n'a pas d'ennemis déclarés.

Serre la main aux gendarmes, et M. le Sous-Préfet répond à son salut.

Les bavards lui font rater des parties de boules.

Le Maire

Il vous renvoie au Secrétaire.

ECHOS... DE GACHE

LE PLAN D'URBANISME

Si le Plan d'Urbanisme met beaucoup de temps pour voir le jour, on apprend aujourd'hui que le fameux projet est prêt à être accepté. Il y aurait cependant un léger différend financier entre le Service des Ponts et Chaussées et le Service de la Reconstruction au sujet du tunnel. Ce différend serait de l'ordre de 1 million que les Ponts et Chaussées ne voudraient pas débourser.

Quand on pense qu'il faudra environ un milliard de francs pour rebâtir Sisteron et que l'on discute sur un million, on ne comprend plus rien. Le mieux serait de demander conseil à Joanovici... pour trouver ce million.

∴

MATCH GARDANNE-SISTERON

A la suite des incidents qui se sont produits sur le Stade Municipal à Sisteron, lors du match Gardanne-Sisteron, le District de Provence a rendu son jugement. Tout le monde connait le verdict.

Mais une chose que beaucoup ignorent, c'est que le même District de Provence a, dans sa séance, donné un conseil aux dirigeants de notre Société Sportive. Ce conseil dit : « que les dirigeants du S.-V. sont invités à renforcer leur service d'ordre sur le terrain ».

Et bien, pour un conseil, celà en est un. C'est ainsi que, dans sa dernière réunion hebdomadaire, le Comité Directeur du S.-V. a décidé de procéder à un concours de « gardien de la Paix » ouvert à tous. L'examen aura lieu en une réédition de ce célèbre match. Avis aux candidats.

RECONSTRUCTION

La reconstruction a attaqué cette semaine, pas avec des paroles, mais avec des matériaux. Aussi, certaines personnes, peu soucieuses des pauvres sinistrés, se donnent libre cours en disant, à qui veut l'entendre : « c'est encore de l'argent gaspillé, mais c'est la maison de M. le Maire ! »

Et bien oui, le service de la Reconstruction fait réparer la « Maison de M. le Maire ». Nous l'approuvons et nous ne pouvons que lui adresser des encouragements, car la réparation consiste à remettre en état l'entrepôt à usage commercial situé sur la Rue Droite.

A quelques partis politiques que l'on appartienne, il faut aider les sinistrés. Un seul fait regrettable. C'est que l'on s'aperçoit, au bout de deux ans et demi que le hall de « M. le Maire » peut être arrangé en attendant le Plan d'Urbanisme...

∴

DEMOLITION

Après certaines personnes qui ont contribué à la démolition de quelques immeubles qui auraient pu échapper à la pelle et au pic, voici que le gel, le dégel et la pluie se mettent de la partie. L'immeuble de M. Bertrand, situé Rue de l'Evêché, vient, après ces journées d'intempéries, de diminuer d'un étage.

A l'heure actuelle, où l'on reparle de reconstruire, petit à petit le vieux Sisteron s'en va... Place au jeune...

O. LAVOIR.

SPORTS

Le match du premier tour du « Trophée des Alpes » qui devait opposer à Sisteron, le Sporting-Club de Malijai à Sisteron-Vélo, n'a pu être joué par suite du mauvais temps. Il est renvoyé à une date ultérieure.

PEDALE SISTERONNAISE

C'est Lundi 7 Avril que se courra le « Souvenir E. Massot », première officielle au calendrier régional de la saison.

Contrairement à ce qu'il avait été annoncé, cette course sera inter-régionale pour que la course ait plus d'attrait, afin d'avoir la participation des coureurs hauts-alpins toujours animateurs de nos épreuves.

Nous pensons également que tous les coureurs bas-alpins seront au départ. Le parcours est tracé pour les grimpeurs et les rouleurs.

Itinéraire: Sisteron (départ 14 h) Ribiers, Laragne, Serres, Veynes (tour de ville), les Egauts, Aspres sur Buëch, Serres, Laragne, Mison, Sisteron (passage), circuit du Signavous, arrivée Avenue de la Gare.

Prix : 1er 2.500 ; 2e 1.500 ; 3e 1.000 ; 4e 800 ; etc.... soit 10 prix.

Les engagements sont reçus au siège de la Pédale Sisteronnaise Bar Léon, jusqu'au 5 Avril à minuit, contre la somme de 20 francs.

Coureurs, engagez-vous sans tarder.

CHAMPIONNAT SCOLAIRE DES BASSES-ALPES

Nous apprenons avec plaisir que l'équipe cadette de Baskett-Ball du Centre Ménager de Sisteron vient de remporter le titre de Champion Scolaire des Basses-Alpes en battant le Collège Classique de Manosque par 34 à 13 à Saint-Auban.

Nos félicitations aux joueuses et nos meilleurs vœux de succès pour le Championnat d'Académie.

BAL DU TENNIS

Renouant avec ses traditions d'avant-guerre, le Tennis-Club offrira à ses membres et à ses amis, son bal le 12 Avril, dans les salons du Touring. On se souvient de l'éclat, du succès des bals d'autrefois.

Le Tennis-Club voudrait compter à cette soirée tous ses amis anciens et nouveaux.

L'Enseignement de l'Esperanto

Bien entendu, il faudra enseigner dans toutes les écoles une langue qui puisse être commune à tous les peuples. Les langues nationales actuelles rivalisent entre elles et sont trop compliquées, aussi il faut penser à une langue artificielle. Parmi les quelques six cents qui existent le choix doit se porter sur l'Espéranto parce que cette œuvre du Docteur Zamenhof a fait ses preuves et réunit déjà des millions d'adeptes dans le monde entier.

Grâce à sa grammaire simplifiée, à sa possibilité de créer des mots par l'ajout, aux racines fondamentales d'affixes, préfixes ou suffixes, l'Esperanto est beaucoup plus rapidement appris que n'importe quel autre langage, même par les peuples orientaux, bien qu'étant spécifiquement européen.

On a pu constater que cet idiome est vivant, en ce sens qu'il s'adapte très bien à toutes les modifications qu'entrainent le temps et le progrès et qu'il se prête admirablement à toutes les traductions. C'est un excellent outil pour le rapprochement des hommes.

Elisée REYBAUD,
(L'économie qu'il nous faut).

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

NOS COMPATRIOTES. — Nous apprenons avec plaisir que le gala France-Grande-Bretagne auquel notre compatriote Henriette Bontoux prêtait son concours, s'est déroulé avec le plus grand succès devant une brillante et nombreuse assemblée.

Henriette Bontoux, pianiste, et Madeleine Bonnard, cantatrice, se firent applaudir par un public enthousiaste.

Sur la liste des invités, nous relevons les noms de MM. le Consul d'Angleterre à Marseille, le Vice-Consul d'Angleterre à Toulon, les Consuls des Etats-Unis et de Grèce, l'Amiral Sénès et Madame, l'Amiral Cuq, Président d'Honneur, Roux Président de France-Grande-Bretagne, le Colonel Lebaud, critique musical, le Lieutenant Summers, interprète à la Préfecture, les Présidents de France-U.S.A. et de la Ligue Maritime Coloniale.

Etaient également présents Mme la Générale Caillet, Mme Baume, veuve du grand pianiste Joseph Baume, le Commandant Baume, le Commandant Garnier, vice-Président d'Honneur de l'Association, etc...

Le lendemain, au cours de son récital, notre collaboratrice a fait entendre des pièces de compositeurs Français, Espagnols, Russes, et interprêté ses œuvres.

« Sisteron-Journal » est heureux de lui adresser ses meilleures félicitations.

AVIS. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement a expiré courant Mars, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir l'interruption dans la réception du journal. Ils peuvent verser le montant de l'abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille, soit 135 francs.

TUE-PUNAISES
Droguerie Paul BERNARD

DONS. — A la suite de divers feux de cheminée qui se sont déclarés en ville, auxquels la Compagnie des Sapeurs-Pompiers a prêté son assistance, différents dons lui ont été faits par Mlle Clément de la Coste qui a versé 50 francs et Mme Veuve Martin qui a versé 200 frs.

A l'occasion du mariage de M. Paul Louis avec Mlle Jeannine Silvy, la somme de 200 francs a été versée dans la Caisse de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de notre ville.

Pour tous ces dons, les Pompiers adressent leurs remerciements aux généreux donateurs et leurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
Vente — Installations — Réparations
C. FIASTRE — SISTERON
Exposition et Vente: 22, rue Saunerie
Entrepôts et Ateliers :
Route de Marseille
Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

AVIS IMPORTANT pour les Sinistrés Commerciaux et Industriels. — M. Paret, Conseiller Général, Membre de la Commission Départementale de la Reconstruction, informe les Sinistrés Commerciaux et Industriels de Sisteron que les dossiers qu'ils ont pu fournir concernant les dommages de guerre, s'ils n'ont pas été établis contradictoirement avec un agent du service de la Reconstruction, sont nuls. Ils doivent être reconstitués, même s'ils ont été dressés par des Architectes, Compagnies spécialisées, cabinet Roux, etc... et ce, avant le 1er Juillet, date limite des dépôts des dossiers.

Cette réponse a été faite à une demande de M. Paret lors de la dernière réunion de la Commission Départementale par M. le Délégué Départemental de la Reconstruction. Il en est de même pour les dossiers qui avaient été remis de suite après le sinistre du 15 Août 1944 à M. Colomb.

Donc, Sinistrés commerciaux et Industriels, si vous ne voulez pas être forclos, ne négligez pas de reconstituer vos dossiers et adressez-vous à l'agent délégué à ce service, M. Blanc à Sisteron.

LISTE DE SOUSCRIPTION pour l'Erection d'un Monument pour les Victimes de la Résistance et les Victimes du Devoir à Castel-Bevons.—

(suite)

Piot Y. 20 ; Piot A. 30 ; Richaud L. 20 ; Martel F. 20 ; Rignon 20 ; Bourges 20 ; Melve 20 ; Bernard 20 ; Piot G. 20 ; Aubert 30 ; Blachère 30 ; Directeur Centre Catholique 100; Arnaud, Contributions Indirectes 100 ; Association P. G. Sisteron 1.000 ; Hippolyte Suquet 100; Et. Roux et Sias 700 ; Giafferi Marie Louise 50 ; Léone Rachel 50 ; Bertagnolio Léa 50 ; Blanc Aline 50 ; Vidal Yvette 50 ; Imbert S. 50; Imbert A. 50 ; Bernard A. 50 ; Raimondi G. 50 ; Taix M. T. 50 ; Reynier R. 50 ; Bertagnolio Hélène 50; Vve Michel, rue du glissoir 100 ; Parti Communiste, Sisteron 500 ; Margaillan Silvain 100 ; Peretto Constant 120 ; Turrel Paulin à Mison 200 ; Achard Henri 100 ; Villemus Clermont 50 ; Peyron, retraitée 50 ; Turcan Paul, maçon 1090 ; Estublier Léopold, Plan Massot 100; Allinéi Jean 100 ; Vollaire Emile 100 ; Société Musicale « les T.D.A. » 500 ; Comité des Fêtes de Sisteron 1.000 ; Rivas, Rebattu, Magnan, E. E.L.M. 250 ; Entente F.F.I. Sisteron 500 ; Clément, Maire de Vaumeilh, 300 ; Ducarre J., chef de secteur E.E.L.M. 200 ; Imbert, café de la Terrasse 500 ; Juran Auguste, café de la Paix 500 ; Roux, café 200 ; Rolland, café 200 ; Scala, bar-café 500 ; Galvez, café 100 ; André, café National 500 ; Villary, café de Provence 500 ; Michel, café du Cours 200 ; Samuel, café 500 ; Gachet M., café 100 ; Caillet, restaurant 300.

(à suivre).

∴

Les personnes qui désirent par leur souscription, participer à l'érection d'une stèle au Docteur Robert, à Castel-Bevons, peuvent adresser leur obole à notre Chèque Postal 156-36 Marseille en ayant soin de bien spécifier sur le talon du chèque « Monument au Docteur Robert ». Nous nous ferons un devoir de remettre la somme indiquée au Trésorier du Comité.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film

LA FILLE DU DIABLE

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film

LES CLEFS DU ROYAUME

BAL DU COMITE DES FETES. — Le premier bal organisé par le Comité des Fêtes aura lieu le Dimanche 13 Avril dans la salle des Variétés-Dancing avec le concours d'un orchestre de Châteaurenard, le « Mexico-Jazz ».

Ce bal sera le prélude des fêtes que l'on prépare pour cet été. Aussi nombreuses seront les personnes qui assisteront à cette soirée dansante où rien ne sera négligé.

C'est dans un superbe décor, avec une ambiance de gaieté, de charme, que le « Mexico-Jazz » fera tourbilloner les plus difficiles danseuses et danseurs jusqu'au petit jour.

Préparez-vous et retenez cette date
13 AVRIL, à 21 heures
aux Variétés-Dancing.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche et Lundi de Pâques, aux Variétés-Dancing, à 21 heures, Grand Bal avec le concours du réputé « Mélodia-Jazz ».

L'Association Culturelle d'Informations et d'Etudes Régionalistes, 180, Rue de Rivoli, Paris (1er), groupe tous ceux qui s'intéressent au Régionalisme et aux activités provinciales en matière Littéraire, Scientifique, Artistique, Folklorique, Artisanale, Touristique.

Son organe « EN FRANCE » est le journal de la vie régionale française.

Pour en obtenir le service régulier pendant un an, il suffit d'envoyer la somme de 150 francs à « En France » 180, Rue de Rivoli, Paris (1er) Compte Chèque Postal Paris 5670-90 en indiquant très lisiblement votre nom, prénom et adresse complète.

L'Association et son journal n'ont aucun caractère confessionnel ni politique.

Lisez « EN FRANCE » le journal mensuel de la Vie Régionale Française.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mlle Jeannine Silvy avec M. Paul Louis, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 2.200 francs à répartir comme suit : 200 francs pour la Musique « Les Touristes des Alpes » ; 200 francs pour la Société Sportive « Sisteron-Vélo » ; 200 francs pour la Pédale Sisteronnaise ; 200 francs pour les Sapeurs-Pompiers ; 200 francs pour les Sinistrés ; 200 francs pour la Libre Pensée ; 200 francs pour le Parti S. F. I. O. ; 200 francs pour le Ski-Club ; 200 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 200 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques ; 200 francs pour le Goûter des Vieux.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

ON DEMANDE :

un APPRENTI CUISINIER.

S'adresser à l'Hostellerie Provençale à SISTERON.

L'Annuaire DIDOT-BOTTIN 1947 du Département des Basses-Alpes vient de paraitre.

Il est en vente à la Librairie Lieutier au prix de 70 francs.

Cet annuaire contient différents renseignements administratifs sur chaque localité et la liste alphabétique des numéros de téléphone des abonnés du département tout entier.

DE GARDE cette SEMAINE :

Dimanche et Lundi : Pharmacie Charpenel.

Docteur Niel.

ŒUFS A COUVER «LEGHORNS»

S'adresser GENEVRIER, Le Poët.

Le Préfet communique :

A la suite d'instructions reçues du Président du Conseil Chef du Gouvernement, M. le Préfet a réuni sous sa présidence, le Lundi 24 Mars, une importante réunion qui avait pour objet de mettre au point les mesures à prendre en vue de l'approvisionnement en pain du département.

Assistaient à cette réunion, MM. le Secrétaire Général, le Directeur du Ravitaillement, le Commandant de Gendarmerie, le Chef de Section de l'O.N.I.C., les représentants du Directeur du Contrôle Economique et du Directeur Départemental de la Police.

M. le Préfet, après avoir fait ressortir l'intérêt particulier que le Gouvernement attache à cette question a précisé la mission dévolue à chacun des Chefs de services présents.

Les décisions suivantes ont été prises :

1° — La collecte du blé sera accentuée. Les agriculteurs qui refuseraient de livrer leur blé au Ravitaillement et le donneraient à leur bétail ou à leur volaille seront frappés de sanctions exemplaires. La Gendarmerie a reçu des instructions précises à cet effet. D'ailleurs les issues de la minoterie bas-alpine seront réservées aux agriculteurs du département.

2° — Le Contrôle des boulangeries et des Restaurants seront renforcés. Aucune quantité de pain ne peut être délivrée sans remise correspondante de tickets.

Les boulangers qui livreraient à leur clientèle du pain sans exiger les tickets, se verraient immédiatement frappés de la fermeture de leur magasin.

Les restaurateurs, de leur coté, sont invités à afficher dans leur établissement, à l'usage de leur clientèle, une pancarte indiquant que la remise des tickets est obligatoire.

Les contrevenants s'exposent aux sanctions les plus sévères, outre l'amende administrative, ils verront leur boutique, magasin ou restaurant fermés pour une durée minimum de six mois.

Toutes ces mesures sont dictées par l'unique souci d'assurer à la population bas-alpine le maintien de la ration actuelle de pain.

Si les appels adressés au pays par le Président du Conseil et le Ministre de l'Agriculture ne sont pas entendus, si les consommateurs, les producteurs et les commerçants du département ne font pas preuve d'une réelle compréhension, il sera nécessaire de recourir à des mesures de rationnement particulièrement sévères.

BLANCHISSERIE MODERNE
Teinturerie — Dégraissage
Travail rapide et soigné
par professionnel
LIVRAISON SOUS HUITAINE
S'adresser :
Chapellerie-Chemiserie TORREANO
Rue Droite — SISTERON

ARAC — FTPF — C'est devant une assemblée d'Anciens Combattants FTPF, FFI assez nombreuse qu'à eu lieu la réunion d'information donnée par le Secrétaire et le Trésorier Départemental de l'ARAC qui ont fait connaitre les clauses de l'ARAC qui n'est pas un parti politique mais une association d'Anciens Combattants et Victimes de la guerre. Après l'exposé très clair du secrétaire départemental, on a préparé les bases du Congrès Départemental qui se tiendra à Sisteron le 20 Avril où tous les Anciens Combattants et Victimes des deux guerres se donneront rendez-vous pour discuter leurs revendications. A la suite de cette réunion, le bureau de l'ARAC a été formé de la façon suivante :

Président d'Honneur : Raoul Bouchet ; Président Actif: Farci Germain ; vice-Présidents: Imbert Léon Thélène André ; Secrétaire : Latil Georges ; Secrétaire adjoint: Blavoyer Louis ; Trésorier : Edouard Chaix; Trésorier-adjoint: Emile Put.

Membres du Bureau : Chabaud Albert, Richaud Henri, Pau Marcel, Magnan Paul, Gabert Roger, Thunin Emile, Jourdan Constant, Ponti Louis, Meyer Georges, Laugier Pierre, Autan, Fine André.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

ETAT-CIVIL

du 29 Mars au 4 Avril 1947

Naissances

Mauricette Rosette Raymonde Nadine Fassino, rue Deleuze. — Laurette Désirée Lucienne Gulglielmo, avenue de la Gare. — Pierre Serge Denis Cabrier, avenue de la Gare.— Marise Paule Lucienne Giraud, avenue de la Gare.

Publications de Mariages

Pierre Louis Gustave Andine, contrôleur des Contributions Directes, domicilié à Bonneville (Hte-Savoie) et Marguerite Reine Simone Reynaud, employée de bureau, domiciliée à Sisteron.

Mariages

Paul Albert Louis, entrepreneur de travaux publics et Jeannine Louisette Thérèse Silvy, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès

Marcel Alfred Borrely, 20 ans, avenue de la Gare. — Jean Louis Rey, 5 mois, avenue de la Gare.

A l'occasion du retour du corps de Madame la Comtesse de BERMOND DE VAULX, décédée à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne) le 6 Septembre 1944, un service sera célébré le Jeudi 10 Avril 1947, à 10 heures, en l'Eglise de Noyers-sur-Jabron. On se réunira à l'Eglise.

L'inhumation aura lieu aussitôt après dans le caveau de famille au Château de Perivoye.

Le présent avis tient lieu de faire-part et d'invitation.

Un car spécial partira de Sisteron (Rue de Provence) à 9 h. 15 et reviendra à Sisteron après la cérémonie.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

SAVON pour Professionnels. — Les tickets supplémentaires de savon pour professionnels seront remis aux retardataires de la distribution de Mars-Avril, Mardi 8, Mercredi 9 et Jeudi 10 sur présentation de l'état règlementaire.

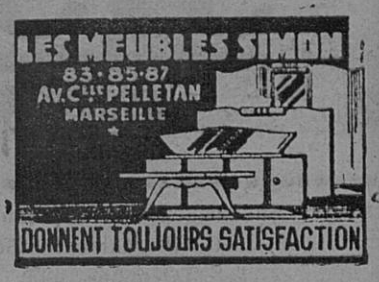

Coopérative Agricole de Curbans

Siège Social : Ferme PELLOUX Louis au CHATEAU DE ROUSSET.

Utilisation en commun de Matériel Agricole.

Circonscription : CURBANS, CLARET.

Durée : CINQ ans.

Capital initial : CINQUANTE Mille Francs.

Nom des Administrateurs : PELLOUX Louis ; ANDRE Louise ; QUEYREL Albert ; PELLOUX Roger ; ESTORNEL A.

Commissaires aux Comptes : ARNAUD, ROCHE.

Pour le Conseil :
PELLOUX Louis.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON
—:—

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le premier Avril mil neuf cent quarante sept

Monsieur Auguste Charles BURLE boulanger, demeurant à SISTERON, a donné à bail, pour une durée de trois année à compter du dit jour, à Monsieur Léon Justin REYMOND, boulanger, et à Madame Paulette MILOT, son épouse demeurant ensemble à SISTERON le fonds de commerce de

BOULANGERIE

que le bailleur exploitait à SISTERON, rue Saunerie, no 43.

Le présent avis a pour but d'informer les tiers que les époux REYMOND-MILOT exploiteront le fonds de commerce sus-désigné sous leur responsabilité exclusive, à titre de gérants libres sans qu'aucun recours ne puisse être utilement exercé contre Monsieur BURLE, propriétaire du dit fonds.

BUES, NOTAIRE.

Traitez vos arbres fruitiers en hiver

Plus de kermes, ni de cloque sur le pêcher, un traitement au cuivre supprimé.

Des fruits sains sur des arbres propres, grâce à :

Superelgetol de Georges Truffaut

Traitement efficace, économique, le plus facile à effectuer des traitements d'hiver des arbres fruitiers. A lui seul il détruit à la fois, les mousses, les lichens, les insectes, leurs œufs, leurs larves et les germes de toutes les maladies cryptogamiques.

Adressez-vous en toute confiance à l'agence régionale des Laboratoires Georges TRUFFAUT, dont le siège est à la Société :

« Tout pour le Fruit »
Moulin de la Cazette — Tél : 15
—o— SISTERON —o—

qui se fera un plaisir d'étudier vos cas particuliers pour tout ce qui concerne la production et l'emballage de votre fruit.

Le taux d'intérêt des BONS DU TRÉSOR
vient d'être relevé
Ne laissez pas vos disponibilités improductives
Souscrivez !

© VILLE DE SISTERON